



Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle

La Société suisse cadres techniques «Anavant» et «viscom» Association suisse pour la communication visuelle ont décidé d'abroger au 29 février 2016 le règlement concernant l'examen professionnel supérieur de *Dirigeant d'entreprise avec diplôme fédéral* / *Dirigeante d'entreprise avec diplôme fédéral* du 10 septembre 2008.

12 janvier 2016

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation